

Amour, Phantasmes et sociétés en Afrique du Nord et au Sahara. - Sous la direction de Tassadit YASSINE. - Paris : L'Harmattan - Awal, 1992. - 188 p.

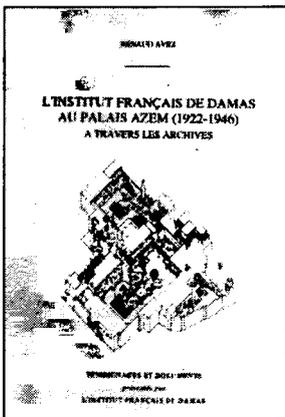


Ce collectif qui réunit les actes d'un colloque international organisé par le Centre d'Etudes et de Recherches Amazigh (CERAM), à la Maison des sciences de l'Homme à Paris, en 1989, constitue un effort de réflexion sur les logiques symboliques du monde refoulé de l'amour et de la sexualité dans les sociétés africaines d'aujourd'hui. Le blocage des sociétés méditerranéennes et islamiques est justement à imputer à la prévalence d'une vision mythico-rituelle du rapport entre les sexes qui traduit un mode particulier de structuration de la société. L'ouvrage comporte un hommage à la mémoire de Mouloud MAMMERI par Clemens HELLER, Tassadit YASSINE, Marceau GAST et Pierre BOURDIEU, qui qualifie l'oeuvre du disparu de "réappropriation de la culture reniée".

Tassadit YASSINE traite de l'anthropologie de la peur à partir d'une analyse des rapports hommes et femmes en Algérie. Par la suite, ce sont les thèmes de féminité et théâtralité (Malika YOUNES), de transgression en période de guerre (Djamila AMRANE), d'amour chez les intellectuelles (Nadia KACHA), du mythe de *Jaziya* et *Diyab* (Nadia CHELLIG), et enfin des espaces de rencontre socio-culturels (Haim ZAFRANI) qui sont tous étudiés en situation kabyle.

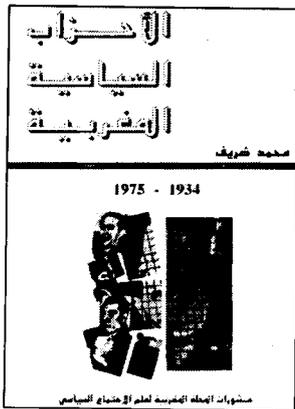
Pour l'Afrique noire, sont évoqués les thèmes des figures féminines dans les contes africains (Geneviève CALAME-GRIAULE), du "défi amoureux" dans la littérature des Peuls du Mali (Christiane SEYDOU), des relations amoureuses chez les Kel Ahaggar (Marceau GAST), et de la trilogie amour, poésie et onirisme chez les Touaregs (Jeanine DROUIN).

AVEZ Renaud. - L'institut français de Damas au palais Azem (1922-1946) à travers les archives. - Damas : Institut français de Damas, *Témoignages et documents* n° 1, 1993. - 341 p.



Après la création d'un centre de recherche français au Caire en 1880, l'idée d'une structure similaire au Levant se développe, s'appuyant sur un désir ancien de la communauté orientaliste. Avec l'installation du mandat français en 1920, le projet se précise, d'autant qu'il répond à une crainte face à l'influence culturelle allemande dans la région. Aussi l'ouverture en 1922 de l'Institut français d'archéologie et d'art musulman au palais Azem de Damas répond-elle à une demande conjointe des milieux scientifiques et de l'autorité politique. Le dépouillement des archives de l'Institut français de Damas et des archives mandataires permet à Renaud AVEZ de retracer l'histoire de l'institution jusqu'en 1946, date à laquelle elle quitte le palais Azem et de suivre son évolution à travers les changements de nom (il devient en 1930 Institut français de Damas) et de vocation (à la même époque, il prend un caractère plus scientifique). La description de l'organisation, du fonctionnement et des activités de l'Institut éclaire non seulement sur la vie d'un centre de recherche, mais aussi sur la politique culturelle française et, plus largement, sur la politique française au Levant dans l'entre-deux-guerres, l'Institut étant aussi perçu comme une source de connaissance du pays et une présence sur un terrain que pouvaient lui disputer à l'époque d'autres Puissances. Mais sur le plus long terme, les activités de l'Institut s'inscrivent dans le cadre des recherches en sciences humaines sur le monde arabe, qui se veulent alors plus scientifiques qu'avant guerre. Ainsi l'étude de Renaud AVEZ contribue à l'histoire culturelle et politique du mandat, ainsi qu'à celle de l'orientalisme français. Elle s'enrichit de nombreux documents, photos, statistiques, d'une bibliographie et d'un inventaire des sources d'archives.

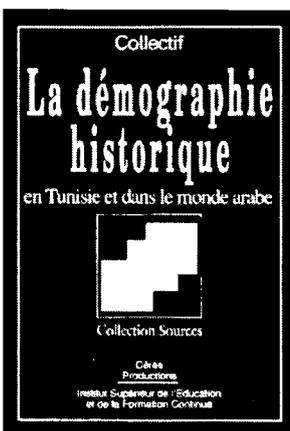
DARIF Mohamed. - Al-ahzâb al-siyâsiya fi al-maghrib (Les partis politiques au Maroc) 1934-1975. - Casablanca : Manshurât al maialla al-maghribiyya li 'ilm al ijtima' al-siyyâsi, 1993. - 274 p.



Des événements majeurs qui ont contribué à l'unité du mouvement national et à la naissance de partis politiques au Maroc, l'auteur en retient trois : la défaite de Abdelkrim al-Khattabi dans la guerre du Rif en 1925, la promulgation du dahir berbère en 1930 et l'incorporation du Maroc au sein du Ministère des colonies. Comme les lois du protectorat interdisent aux citoyens marocains d'avoir des structures politiques, les luttes contre la présence française s'organisent clandestinement. L'Organisation Secrète, née en 1930, oeuvre à mobiliser l'opinion contre la politique berbériste du protectorat, crée une presse politique et diffuse des manifestes de revendications. La naissance du Parti National en février 1937 et surtout celle de l'Istiqlal en décembre 1943 sont un tournant dans l'histoire politique marocaine. En effet, la publication par l'Istiqlal du Manifeste de l'indépendance, le 11 janvier 1944 et la demande au sultan du Maroc d'oeuvrer pour l'indépendance furent l'occasion d'élaborer un programme politique touchant à plusieurs domaines : justice, système agraire, administration, éducation, défense, etc. L'influence de l'Istiqlal, qui était limitée jusqu'en 1950 à quelques villes comme Fès et Salé, ne cesse d'augmenter jusqu'à l'indépendance avant de connaître une scission en 1958. Il participe aux deux premiers gouvernements d'union nationale du Maroc indépendant et tente vainement d'attirer d'autres formations politiques. L'Union Nationale des Forces Populaires, née en 1959 d'une scission au sein de l'Istiqlal, essaye de mobiliser sur de nouvelles options comme la réforme agraire et les nationalisations. Quant au parti communiste, lié aux lendemains de sa création à son homologue français, son action fut limitée jusqu'à l'arrivée du Front populaire en France en 1936. Son audience ne tarda pas à être entamée suite à l'arrestation de ses militants à partir de 1939.

Le début des années 1960 est marqué par une marginalisation des partis : apparition de grandes divergences entre les formations politiques, suspension de la première expérience parlementaire suite aux émeutes de Casablanca, le 23 mars 1965 et à la promulgation de l'état d'exception qui va durer cinq ans et entraîner une réduction des libertés publiques. La redynamisation du jeu politique coïncide avec l'annonce du deuxième projet de constitution en juillet 1970 et la naissance d'une Coalition Nationale (momentanée) qui regroupe les principaux partis d'opposition.

La Démographie historique en Tunisie et dans le Monde arabe. - Collectif - Tunis, Cérès Productions, 1993. - 158 p.

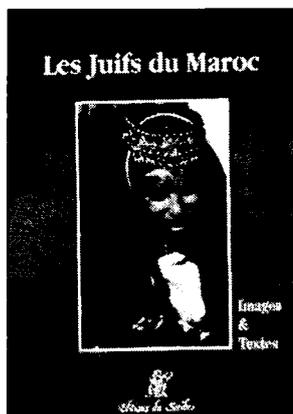


Au moment où la Tunisie se prépare à réaliser son dixième recensement de la population, cet ouvrage informe sur plusieurs aspects de la démographie historique. Les questions des sources exploitables à des fins démographiques, de leurs défauts et des méthodes préoccupent principalement le milieu des chercheurs. La recherche démographique dans le monde musulman depuis l'époque médiévale jusqu'à l'ère contemporaine se révèle être délicate à mener en l'absence de sources quantifiables exhaustives. Bien que certains corpus (traités et chroniques diverses) livrent des données relatives aux naissances, décès, âges, familles, ou d'autres renseignements concernant l'état-civil, ils restent peu appropriés pour des analyses de démographie historique. Ainsi, ces sources ne nous renseignent que très peu sur la mortalité qui est une variable dominante de la démographie soumise aux rythmes des catastrophes naturelles ou des guerres. De ce fait, l'indigence des sources incite les démographes et historiens à exploiter avec prudence plusieurs données croisées.

L'époque contemporaine connaissant des chroniques et récits de voyage ainsi que des registres de capitation datant de la seconde moitié du XIX^e siècle est riche en matériaux pour la démographie. On souligne, entre autres, l'évolution des techniques de recensement qui ont connu une nette amélioration depuis la première opération de dénombrement de la population tunisienne en 1921.

Les Juifs du Maroc - Sous la direction de André GOLDENBERG. - Paris : Editions du Scribe, 1992. - 307 p.

Les Juifs d'Algérie - Sous la direction de Jean LALOUM et Jean-Luc ALLOUCHE. - Paris : Éditions du Scribe, 1987. - 315 p.



Présents au Maghreb depuis des millénaires, les Juifs ont su maintenir une mémoire vivante et préserver une culture et une tradition importantes influençant tous les aspects de la vie quotidienne, de l'art culinaire aux fêtes en passant par l'artisanat, l'habitat, l'enseignement, etc. Les deux ouvrages, publiés au sein de la même collection "Images et Textes", ambitionnent de cerner l'histoire, la vie sociale, les coutumes et les traditions des deux minorités juives d'Algérie et du Maroc en présentant au lecteur un ensemble de contributions variées et abondamment illustrées.

Estimée en 1986 à 10000 personnes dont plus de 8000 vivent à Casablanca, la communauté juive marocaine est actuellement la plus nombreuse du monde musulman. Fondus dans une population à majorité musulmane, les Juifs marocains conservent un sentiment d'identité malgré les distorsions historiques qui les ont amenés parfois à quitter le pays. Toutefois, les Juifs marocains restent le noyau affectif d'une communauté juive marocaine dispersée à travers le monde. Quand ils ont choisi de rester au Maroc, ils sont politiquement intégrés à la vie nationale et continuent d'être attachés à leur judéité tout en l'exprimant sur un mode plus culturel que religieux. Il est vrai que l'enterrement des morts, la fête des saints ou *hiloula*, les croyances populaires et la cuisine demeurent profondément marqués par l'esprit du judaïsme.



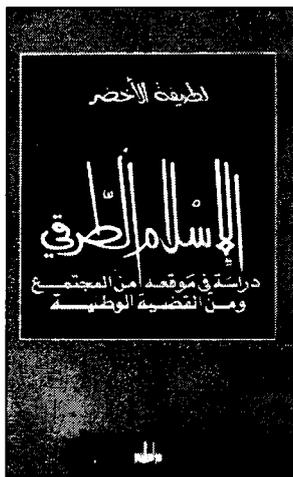
Les quartiers juifs ou *mellahs* des multiples villes marocaines sont décrits de l'intérieur avant de laisser place à une série de regards croisés et une rétrospective de la culture juive marocaine d'hier et d'aujourd'hui. On y découvre alors l'esprit du judaïsme marocain, le monde des rabbins, le rythme des fêtes, la littérature orale et la musique à résonance andalouse, bref tout un univers qui témoigne de la richesse et de la diversité sociale et culturelle représentée par les Juifs du Maroc.

A la différence de la communauté marocaine, les Juifs d'Algérie ont, pour la plupart, quitté le pays et choisi la France comme point d'aboutissement d'une occidentalisation vieille de plus d'un siècle. Cependant, le point commun avec leurs frères du Maroc voisin reste, outre la présence plurimillénaire sur le sol maghrébin, un certain attachement aux traditions et la nostalgie du passé et du pays d'origine. La distinction communautaire s'appuie principalement sur les fêtes enracinées dans la culture locale et sur le rituel alimentaire. La consommation collective du couscous lors du dîner d'ouverture du *shabbat* est un exemple illustrant l'enracinement du rituel hébraïque. Les grands rassemblements familiaux lors des mariages et autres célébrations du cycle de la vie ponctuent la vie de tous les jours en différant d'une région à une autre tout en conservant le particularisme ethnique.

Les célèbres peintres, musiciens et écrivains juifs algériens en France témoignent de l'histoire d'un déracinement et également de la vitalité d'une tradition communautaire porteuse d'une identité collective où le désir de réussir n'a d'égal que l'amour du pays du soleil.

Ces deux volumes sur les Juifs du Maroc et d'Algérie constituent une véritable fresque d'images agrémentant le récit d'une mémoire conjuguant non seulement passé et présent mais aussi histoire et esthétique.

LAKHDHAR Latifa. - Ai Islam ai Turuqi (L'islam confrérique). - Tunis : Cérès Productions, 1993. - 162 p.



Considérées comme le cadre privilégié de l'identité sociale traditionnelle, les confréries musulmanes sont étudiées dans leurs rapports avec les autorités du protectorat français en Tunisie. L'analyse de leurs origines historiques met en évidence, d'une part, le rôle de foyer d'opposition politique qu'elles ont assumé notamment chez les masses populaires, et d'autre part leur capacité d'extension sociale et géographique. En Afrique du Nord, elles parvinrent à essaimer, non seulement grâce à "l'esprit de revanche" des berbères, des femmes et des noirs, mais aussi à la faveur de l'affaiblissement de l'Etat et de son acceptation de l'existence de forces concurrentes. Ce fut le cas en particulier de la dynastie husseïnite, qui dut tolérer la "situation de fait" où les confréries s'employaient à encadrer les segments de la société locale.

La situation coloniale bouleversa les données historiques en instaurant d'abord une politique de connaissance sociale - recensements et monographies - et une politique de contrôle spatial et idéologique. L'auteur ne manque pas de présenter ici les principales confréries (*Qadriya, Rahmaniya, 'Issawiya, Tijaniya, Madaniya*), leurs fonctions sociales et leurs revenus économiques. Elle analyse les positions des protagonistes lors des événements marquants comme la révolte de Thala en 1906 qui fut guidée par le Wali Omar ben Othman. Toutefois, la politique coloniale envers les confréries en Tunisie fut essentiellement marquée par l'ambivalence : une politique de récupération par la fonctionnarisation des cheikhs et une politique d'encercllement par la levée de l'immunité dans les lieux saints, l'interdiction des *ziaras* et le contrôle des *habous*.

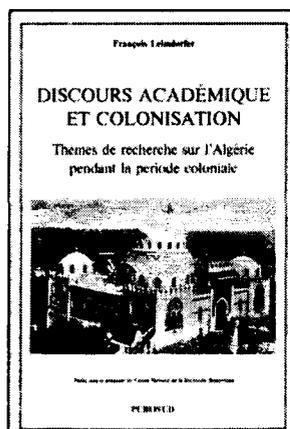
Entre le mouvement national tunisien et les confréries, la relation fut conflictuelle en raison de l'esprit réformiste des élites politiques et de la "collaboration" des confréries avec les autorités du protectorat. L'affaire Thaïlbi en 1906 inaugura la polémique entre les confréries et le mouvement national. Cette guerre idéologique reprit dans les années vingt mais déclina, par la suite, dans le sillage de la marginalisation sociale et historique des cadres sociaux traditionnels. Progressivement, les confréries vont perdre leur hégémonie et connaître un processus de déliquescence causé par la perte d'autonomie financière et les changements socio-économiques qui ont permis l'émergence d'une nouvelle structure sociale.

En somme, la violence coloniale réussit à déstructurer autant l'ordre confrérique "démisionnaire" que la société globale en imposant une domination qui transforma leur histoire en conservant les structures mentales qui seront une base pour la naissance d'autres mouvements sociaux.

LEIMDORFER François. - Discours académique et colonisation, Thèmes de recherche sur l'Algérie pendant la période coloniale. - Paris : Publisud, 1992. - 316 p.

La période de la colonisation française en Algérie, accompagnée dans un premier temps par un effort de connaissance de la part des militaires et des administrateurs a donné lieu, à partir de la fin du XIX^e siècle, à une production plus proprement universitaire exprimée à travers un nombre non négligeable de thèses. C'est à l'analyse de ce discours académique sur l'Algérie que s'est attachée cette étude, en se basant sur un corpus constitué de 398 thèses de droit et lettres soutenues pendant la période de 1880 à 1962.

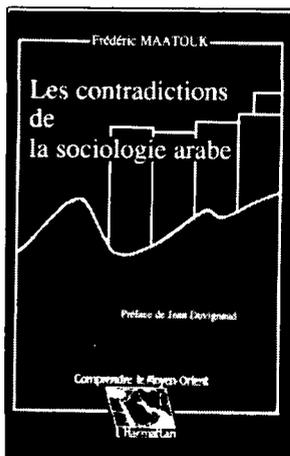
Il s'en dégage une assez forte spécificité du discours colonial par rapport à celui tenu sur la France, mais également une particularité algérieniste à l'intérieur



du discours colonial. Du point de vue des disciplines, on constate une nette domination de la politique et surtout du droit car c'est dans le champ juridique que se posent les questions essentielles à la reproduction du rapport colonial : gestion des indigènes, propriété, etc... C'est là aussi que se manifestent les contradictions les plus flagrantes avec le principe républicain de l'égalité pour tous devant la loi. L'économie, autre champ d'étude directement lié aux préoccupations du pouvoir, n'émerge réellement qu'après la deuxième guerre mondiale avec l'apparition d'interrogations sur l'industrie et le développement régional. La relative faiblesse de l'anthropologie peut, quant à elle, s'expliquer par la volonté française d'une administration directe et de fait, le peu d'intérêt accordé aux communautés traditionnelles.

Les thématiques les plus souvent étudiées ("la condition des indigènes" et "la condition de la femme") sont elles aussi révélatrices de rapports et des représentations caractéristiques de la société coloniale, en ceci qu'elles masquent les énonciateurs de ce discours académique, à savoir les "hommes" "européens". Ce n'est qu'avec la remise en cause de la légitimité du projet colonial que ceux-ci réapparaîtront comme objets d'étude.

MAATOUK Frédéric. - Les Contradictions de la sociologie arabe. - Paris : L'Harmattan - Comprendre le Moyen-Orient, 1992. - 126 p.

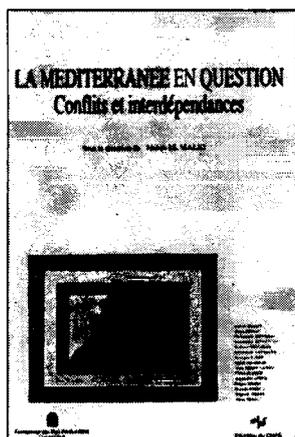


Bien que disposant avec Ibn Khaldun d'un fondateur d'une science des phénomènes sociaux, science dont les prémisses sont visibles dans sa *'ilm al 'umran* (science de la civilisation), la sociologie arabe, parce qu'elle n'a pas pu faire le lien avec cet héritage, n'a jamais réussi à développer ses spécificités.

La croissance qu'elle enregistre actuellement n'est que "horizontale et non verticale" ; les instituts de sociologie se multiplient dans le Monde arabe sans que cela entraîne une réflexion précise sur cette discipline. Cette relative sclérose de la pensée sociale arabe contemporaine contraste avec les brillantes "météorites" qui ont traversé cette culture . Afin d'en saisir les contradictions, Frédéric MAATOUK remonte aux sources de cette pensée et analyse les apports encore peu exploités par la science sociale d'Ibn Khallikan et Ibn Khaldun, après la mort duquel celle-ci connut une période de régression de quatre siècles.

Le vaste mouvement de réforme de la *Nahda* qui survient au tournant des XIX^e et XX^e siècles marque la renaissance d'une pensée sociale dans le Monde arabe dont la principale réussite fut de rendre accessible au public arabophone les connaissances scientifiques des sociétés occidentales, tout en démontrant la pertinence et la richesse de la langue arabe. Malheureusement, cette expérience demeure limitée et le premier ouvrage sociologique publié en arabe, écrit par Nqula al Haddad, cumule dès 1924 - date de sa parution - tous les travers de la pensée sociale arabe contemporaine qui se réduit souvent à "un plagiat imprécis" de la sociologie occidentale. Celle-ci n'a pas conquis son indépendance comme c'est le cas en Occident et elle reste donc en retrait par rapport à la pensée religieuse qui monopolise les "discours arabes". Elle demeure "une pensée importée, déconnectée de la réalité sociale qui prévaut dans les nations arabes". Il appartient aux sociologues actuels de fournir les efforts nécessaires pour sortir la pensée sociale arabe de "l'impasse" dans laquelle elle s'est enfermée.

La Méditerranée en question, conflits et interdépendances. - Sous la direction de Habib EL MALKI. - Casablanca/Paris : Fondation du Roi Abdul-Aziz/CNRS, 1991. - 278 p.



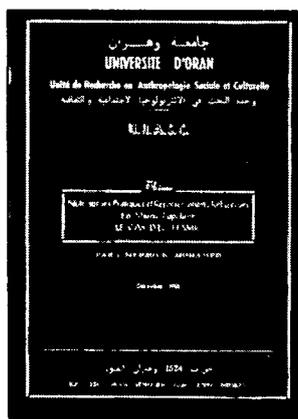
La Méditerranée, "lac de paix" ou front de conflits, espace de rencontre ou de cataclysme, lieu de synthèse ou d'oppositions irréductibles, réalité saisissable ou vision mythique des origines ? Tenter de trancher une fois pour toutes ces multiples interrogations ne saurait avoir de sens si l'on ne prend en compte la longue durée historique ainsi que la multiplicité des approches disciplinaires possibles. C'est tout l'intérêt des actes du colloque qui a réuni à Casablanca du 7 au 9 décembre 1989 des chercheurs de différentes disciplines et de tous horizons que de proposer une approche nuancée et argumentée pour un débat qui reste trop souvent cantonné aux déclarations de bonnes (ou mauvaises) intentions.

Il revient aux historiens de rappeler la richesse d'un patrimoine commun en matière culturelle, scientifique, technique, agricole..., mais aussi les grandes ruptures qui ont marqué la région : déplacement du centre de gravité vers l'Atlantique à partir du XVI^e siècle, puis poussée expansionniste du Nord vers le Sud au XIX^e qui ont laissé de profondes traces dans le système méditerranéen contemporain. Aujourd'hui, ce sont les économistes qui soulignent la ligne de démarcation qui sépare un Sud en proie à la crise des appareils productifs, à la dépendance alimentaire, à la dette et à une marginalisation sans cesse accrue, d'un Nord de plus en plus intégré et auto-suffisant.

Inégalités des richesses, visées politiques contradictoires, tensions idéologiques contribuent ainsi à une complexité et à des déchirements géopolitiques dont deux régions méditerranéennes sont devenues le symbole à travers les termes de "balkanisation" et de "libanisation".

Certes, l'ensemble de ces contraintes et contradictions pesant sur la région n'incite guère à l'optimisme. Toutefois, l'existence même de ce type de rencontre prouve qu'il subsiste un espoir de passer d'un discours de pure incantation à l'expérimentation d'un modèle de dialogue renouvelé entre le Nord et le Sud.

MERZOUK Mohamed. - Note sur les pratiques et les représentations religieuses en milieu populaire, Le cas d'El Hamri. - Oran : Cahiers de l'URASC, 1991. - 25 p.



La religion populaire doit être considérée non pas comme une perception déviée de l'Islam mais comme une expression sociale et une forme de vie ayant sa propre logique. A partir d'une hypothèse théorique de départ inspirée des travaux de Michel DE CERTEAU, Mohamed MERZOUK essaie de montrer par quels mécanismes la religion vécue résiste activement aux tentatives visant à sa domestication par l'ordre étatique. Dès lors, elle élabore sans cesse des tactiques "silencieuses" afin de maintenir son autonomie.

L'enquête empirique de ce travail sociologique porte sur le quartier d'El Hamri à Oran dont la population est officiellement estimée à 27222 personnes. L'échantillon porte sur 130 chefs de ménages sélectionnés de façon aléatoire.

Trois techniques d'investigation entrent en jeu : un questionnaire centré sur la situation sociale des enquêtés, des entretiens orientés autour de la vie quotidienne en utilisant la méthode de la biographie et une monographie du quartier. Comment les habitants d'El Hamri se représentent et vivent-ils la religion ? Que signifie-t-elle pour eux et quelle fonction accomplit-elle dans l'ensemble de leur conduite ? Pour y répondre, Mohamed MERZOUK construit son exposé en suivant trois directions : d'abord, une description des formes vécues de la religion ; ensuite,

une analyse du rapport de la religiosité avec l'Islam officiel ; enfin, une synthèse sur l'Islam populaire comme contre-champ religieux.

Au terme de cette enquête, le lecteur est instruit sur le déploiement de deux tactiques de mobilisation de l'Islam. La première est celle du pouvoir qui manipule le dogme musulman au profit de l'ordre dominant. La seconde est celle de la population qui accommode la religion à ses conditions d'existence et s'oppose à la domination de l'Etat.

La conclusion insiste sur le rôle des conduites magiques en tant que moyens de survie et revanche sur le pouvoir, d'où le développement d'une sorte de "sacré sauvage" non apprivoisé par l'Etat et circulant en marge du sacré accaparé par l'autorité officielle.

NODINOT Jean-François. - 21 Etats pour une Nation arabe ? - Paris : Maisonneuve & Larose, 1992. - 314 p.



Vouloir présenter l'ensemble des pays arabes comme une seule et même grande Nation, engagée dans un "mouvement vers l'unification plus ou moins rapide mais continu" peut sembler un pari pour le moins risqué deux ans seulement après la crise majeure qu'a causée l'invasion du Koweït par l'Iraq. C'est pourtant ce qu'essaye de démontrer le texte d'introduction à cet ouvrage qui rappelle en quelques pages les facteurs potentiels d'unité que pourraient représenter pour l'aire arabe une langue, une religion, une culture communes ainsi que les institutions dont se sont dotés ces pays dans le cadre de la Ligue arabe. Il concède cependant que, malgré tous ces facteurs, l'histoire régionale récente apparaît comme une longue litanie de tentatives d'union avortées, d'alliances fragiles et d'inimitiés farouches qui ont parfois dégénéré en conflits sanglants. De Nasser à Kadhafi, les discours et élans unitaires n'ont certes pas fait défaut mais ils ont jusqu'à présent toujours été rendus caducs par une conception extrêmement sourcilieuse de la souveraineté nationale dont d'innombrables conflits de frontières ont été l'expression. Pour l'auteur, néanmoins, ces crises, loin de constituer l'essentiel des relations inter-arabes ne sont que des parenthèses dans un irréversible processus qui doit conduire à l'édification d'une Nation arabe qui, selon lui, existe bel et bien "dans l'âme des habitants des 21 Etats qui aspirent à composer cet ensemble". Cette construction pourrait être aidée et encouragée si l'Europe et l'Occident tout entier, cessant de jouer sur les dissensions inter-arabes s'efforçaient de redéfinir une "politique arabe" globale.

L'essentiel de l'ouvrage est pour le reste consacré à une évocation de chacun des 21 pays membres de la Ligue arabe (aspects géographiques, historiques, économiques, etc...) ainsi que du Conseil de Coopération du Golfe et de l'Union du Maghreb Arabe.

ROY Olivier. - L'échec de l'Islam politique. - Paris : Seuil, Esprit, 1992. - 255 p.

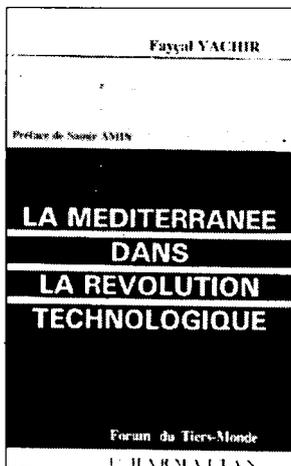
S'agit-il d'un paradoxe ? L'islamisme, sous la forme des nombreux mouvements qui se diffusent du Pakistan à l'Algérie, a investi en force la scène politique au Moyen-Orient et au Maghreb. En Iran, et sur une partie du territoire afghan, l'Islam politique exerce aujourd'hui le pouvoir. Ailleurs - en Jordanie, en Algérie - il a fait irruption sur la scène électorale ou parlementaire et, dans l'ensemble du monde arabe, les formations politiques islamistes apparaissent comme l'expression dominante de la contestation des régimes en place. Pourtant, de l'avis d'Olivier ROY, l'Islam politique a déjà échoué. Mais cette faillite demeure masquée dans la mesure où perdure la crise de légitimité des régimes, des Etats - voire de l'idée même de nation.



Aux yeux de l'auteur, cet échec est double. Intellectuel d'abord, parce que *"la pensée islamiste, au terme d'un parcours qui s'efforce de penser la modernité, rejoint finalement l'imaginaire politique islamique de la tradition et son aporie essentielle : le politique ne peut se fonder que sur la vertu individuelle."* Ce qui signifie qu'elle en viendrait, alors qu'elle est politique par excellence, à se désintéresser de tout ce qui fait le politique, n'y voyant plus qu'un instrument de moralisation. L'islamisme aurait ainsi commencé à glisser *"vers un néofondamentalisme plus conservateur, où le modèle éthique l'emporte sur la philosophie politique"*. Historique ensuite, dans la mesure où l'exercice du pouvoir par les islamistes a attesté de leur incapacité à promouvoir une société nouvelle. C'est *"l'ordre moral après la révolution"*.

Ainsi selon Olivier ROY le "retour de l'islam" ne semblerait en définitive n'être qu'une illusion, une rhétorique, non pas une véritable alternative pour les sociétés musulmanes contemporaines. Inscrit dans la continuité de la revendication fondamentaliste et de l'anti-impérialisme tiers-mondiste, l'islamisme n'aurait d'avenir que comme forme contestatrice de mobilisation, et toute victoire politique de celui-ci dans un pays musulman *"serait en trompe-l'oeil et ne changerait que les moeurs et le droit"*.

YACHIR Fayçal. - La Méditerranée dans la révolution technologique. - Paris : L'Harmattan, 1992. - 205 p.



Les nouvelles technologies (électronique, domaine spatial, matériaux nouveaux, biotechnologies...) encore balbutiantes à la fin de la deuxième guerre mondiale ont pris depuis les années 80 un essor tel qu'elles conditionnent aujourd'hui la quasi-totalité de la production industrielle internationale. Mais comme pour les technologies classiques antérieures, cette expansion ne s'est pas effectuée de façon homogène.

La région méditerranéenne, entendue ici comme rassemblant les pays d'Europe du sud et ceux du Monde arabe est dans une large mesure restée à l'écart d'une course de vitesse qui se joue essentiellement entre Etats-Unis, Japon et CEE.

Examiné à travers les exemples de l'aéronautique et de l'électronique, le pourtour méditerranéen offre en effet le tableau d'une zone en état de forte dépendance technologique. Si la situation est dans une certaine mesure rattrapable pour la rive nord qui profite de la dynamique européenne et qui pourrait arriver à trouver certains créneaux de spécialisation, elle est beaucoup plus grave pour le Monde arabe. Cet état de fait est principalement dû à des choix initiaux orientés vers les industries de transformation des matières premières, agricoles et minières et qui n'ont (à l'exception de l'Algérie et de l'Egypte) accordé que très peu d'attention aux nouveaux secteurs de pointe, pensant que ceux-ci leur parviendrait par le biais des transferts de technologie. Mais, en l'absence de politiques scientifiques cohérentes à long terme et de mobilisation par les Etats des moyens financiers et humains nécessaires, les transferts, lorsqu'ils ont eu lieu, n'ont pu entraîner la dynamique d'innovation nécessaire, transformant dans les meilleurs des cas ces pays en zone de sous-traitance et d'assemblage.

La créativité scientifique n'est donc pas seule en cause. Il s'agit plutôt pour ces pays de mettre en place de véritables politiques de recherche destinées à accompagner les emprunts technologiques afin de les adapter à leurs ressources et à leurs besoins.